

REPUBLIQUE DU MALI



DECLARATION NATIONALE DU MALI

Par Mme **Sidibé Dédeou OUSMANE**

Ministre de l'Education nationale

Cheffe de la délégation à la 41^{ème} Conférence générale de l'UNESCO

(Paris, 11 novembre 2021)

Monsieur le Président de la Conférence Générale,

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour vous entretenir de l'évolution de notre Organisation commune, l'UNESCO et de celle de mon pays, le Mali.

Permettez-moi, tout d'abord, **Monsieur le Président**, de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre brillante élection à la présidence de la 41^{ème} session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

Soyez rassuré, Monsieur le Président de la disponibilité totale de ma délégation à œuvrer au plein succès de votre mandat.

Qu'il me soit également permis de saluer le travail remarquable abattu par votre distingué prédécesseur, S.E. M. Agapito Mba Mokuy, de la Guinée Equatoriale.

Dans le même esprit, je voudrais rendre à Madame Audrey AZOULAY, Directrice générale de l'UNESCO, tout l'hommage qu'elle mérite pour son dévouement et son engagement constants en faveur de la promotion de la paix, de l'éducation, de la science et de la culture partout à travers le monde.

Monsieur le Président,

La 41^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO se tient à un moment où l'actualité internationale reste fortement dominée par la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent, les multiples crises sociopolitiques et les

changements climatiques, qui menacent la paix et la stabilité, entravant du coup les efforts de développement dans de nombreux pays.

En ce qui concerne le Mali, cette session se déroule dans un contexte marqué par un changement institutionnel, ayant ouvert la voie à une Transition politique.

Le Gouvernement de transition que je représente ici, est résolument engagé à lutter contre l'insécurité et à mener les réformes politiques et institutionnelles qui puissent garantir une stabilité institutionnelle durable au pays et un avenir meilleur à nos populations.

C'est pourquoi nous avons besoin d'accompagnement, un accompagnement prenant en compte nos besoins réels, pour nous aider à nous relever de la crise sécuritaire et du fléau du terrorisme, qui affectent considérablement tous les secteurs d'activités au Mali, y compris l'éducation et la culture.

Monsieur le Président,

Mon pays, traverse depuis 2012 une crise multidimensionnelle qui a eu des conséquences lourdes sur notre système éducatif. Dans le centre et le nord, plusieurs écoles sont fermées condamnant des milliers d'enfants à la déperdition scolaire. Pis, la poussée terroriste a contraint les populations à quitter leurs localités. Ainsi, de nombreux enfants, suivant leurs parents, vivent dans des camps de réfugiés et dans les zones de déplacés. Leur situation appelle à une action urgente impliquant une formation adaptée des enseignants à ce contexte et la création d'infrastructures appropriées. *Même en temps de crise ou de conflit, personne ne doit voir ses droits à une éducation de qualité reniés.* Pour nous, cette philosophie tient debout et le gouvernement du Mali s'attelle à assurer à ces enfants malgré les conditions difficiles et les ressources assez limitées l'accès à ce droit fondamental, gage d'un développement de long terme.

Bien entendu, nous appelons nos partenaires dont l'UNESCO à nous accompagner sur cette voie.

Monsieur le Président,

Le programme national d'éducation à la culture de la paix, résultant de la résolution 38C/11 de la 38^{ème} Conférence générale de l'UNESCO se veut une réponse à l'extrémisme violent dont sont victimes principalement les jeunes. L'absence prolongée de l'Etat dans de nombreux endroits a favorisé la rapide émergence des groupes terroristes qui imposent aux populations des sévices de toutes sortes au motif de l'institution de l'islam et de la charia, dans un pays déjà musulman dans son écrasante majorité. Si ce motif certes fallacieux est ignorant de l'histoire du Mali et de ses populations, il trouve hélas échos auprès des jeunes qui, en l'absence de l'école et d'une économie vivante, se font enrôler pour des raisons de subsistance sans pour autant en être par conviction.

Comment expliquez-vous que ceux qui se disent « défenseurs de l'islam » puissent bruler les récoltes des pauvres populations, incendier les écoles, les centres de santé, tuer femmes, enfants et vieilles personnes, semer en définitive un état de désolation absolue ? L'islam défend des valeurs qui sont à l'antipode de tout ce que ces groupes et individus proclament. Leur ignominie n'a d'égal que l'absurdité de leurs démarches et revendications si tant est qu'ils en ont. L'histoire du Mali est émaillée de hauts faits de l'islam depuis la nuit des temps. C'est bien au Mali que l'islam a eu sa plus belle expression en Afrique subsaharienne, traduite au fil des siècles par la grandeur de l'érudition de ses savants et la qualité des pratiques y afférentes. La terre ayant abrité l'université de Sankoré, l'enseignement des érudits Kounta, la profondeur des *fiqhs*, ne saurait apprendre de leçon d'islam d'illuminés n'ayant de boussole que la violence et le chaos. Nous invitons les partenaires et en l'occurrence l'UNESCO à tout mettre en œuvre pour que le programme national d'éducation à la culture de la paix puisse se pérenniser dans le temps et s'étendre à l'ensemble du pays.

Monsieur le Président,

Je salue les efforts de mise en œuvre de la transformation stratégique qui a impulsé une dynamique nouvelle à notre Organisation et renforcé ainsi sa capacité d'action. Nous demeurons convaincus qu'à la fin de ce processus, nos Etats bénéficieront de programmes d'actions issus d'approches plus collectives, systématiques et innovantes.

Tout en saluant et encourageant ces efforts, le Mali attire l'attention des délégués sur le volet relatif à la réforme des bureaux hors siège. A cet égard, il est important de tenir compte de l'impact réel sur le terrain de ces bureaux et leur contribution inestimable pour véhiculer au plus près des populations l'idéal de l'UNESCO. Pour mon pays, l'UNESCO est un partenaire stratégique dont le rôle dans le retour de la paix ainsi que la consolidation du vivre-ensemble est considérable. La présence sur le terrain de ses animateurs permet à ceux-ci de mieux appréhender les besoins et les réalités des populations donnant ainsi à l'Organisation une lecture correcte des situations face auxquelles son action est irremplaçable.

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons pour les résultats obtenus lors de la dernière session du Comité du patrimoine mondial. Au cours de cette session, le Mali se réjouit d'avoir porté avec succès des dossiers africains ; toute chose qui prouve à merveille la pertinence de la synergie d'actions que nous avons mise en place au sein du Groupe africain.

Tout en se réjouissant de ces résultats, nous attirons l'attention de l'auguste Conférence sur les efforts du Mali pour obtenir dans les meilleurs délais le retrait de ses biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril. La désorganisation du circuit traditionnel de conservation a eu un impact certain sur les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Cette situation qui perdure

à cause de l'insécurité entraînant une impossibilité d'action sur le terrain pour nombre d'acteurs doit trouver solution rapidement dans les initiatives du gouvernement pour un retour de l'administration dans les zones concernées.

Le Mali remercie les partenaires pour les efforts réalisés dans la conservation par système numérique des anciens manuscrits. A ce jour, des milliers de ce patrimoine écrit, plusieurs fois séculaire, sont numérisés grâce à la conjugaison d'efforts des acteurs publics et privés et avec le soutien considérable des partenaires de notre pays. Nous appelons au renforcement des acquis.

Le trafic illicite des biens culturels demeure une préoccupation majeure. L'insécurité dans une bonne partie du pays favorise les fouilles illégales et intensifie l'activité des trafiquants. Nous devons redoubler de vigilance et renforcer notre coopération pour faire échec à ce phénomène qui a gravement atteint nos Etats.

Dans la même veine, nous nous réjouissons du début de concrétisation de la promesse de restitution du patrimoine culturel africain. La remise au Bénin de seize éléments du palais royal d'Abomey est un motif de satisfaction qu'il importe de noter dans cet historique combat pour le retour des biens culturels au continent. Nous appelons tous les Etats concernés à persévérer dans cette coopération qui doit *in fine* aboutir au retour sur la terre des ancêtres et son habitat naturel l'immense patrimoine africain qui n'a que trop duré ailleurs. Le Mali privilégie la voie d'un dialogue triangulaire impliquant les pays de départ du patrimoine, les pays d'accueil et l'UNESCO afin que le processus se déroule sans heurt et dans le respect des intérêts de toutes les parties prenantes.

Par ailleurs et toujours dans le domaine de la Culture, nous appuyons avec énergie la lutte contre le piratage des œuvres artistiques et littéraires.

Monsieur le Président,

Le Mali se réjouit de la tenue du 1^{er} Forum des humanités africaines à Bamako sur le thème « *Langues et cultures africaines, socles des humanités africaines* ». Ce fut un moment intense d'échanges entre experts et décideurs politiques ; il convient de tirer des conclusions un traitement à la hauteur des enjeux.

Monsieur le président,

Nous soutenons la promotion, l'expérimentation scientifique à tous les niveaux de formations scolaires et universitaires et le processus de création des réserves de biosphère transfrontières notamment ceux du Bafing-Falémé entre la Guinée, le Mali et le Sénégal et le Gourma entre le Burkina Faso et le Mali. Pour ce faire, nous appelons à l'assistance de l'UNESCO pour la création d'un comité national pouvant fédérer l'ensemble des structures impliquées dans la gestion du patrimoine naturel et culturel en vue d'une bonne préparation de nos dossiers de candidatures au programme MAB et au Patrimoine mondial.

Enfin, s'agissant du programme sur l'information et la communication, nous avons inscrit dans nos priorités l'intensification de la formation des formateurs dans les métiers de l'audiovisuel et des TIC, et dans la préservation des supports d'information.

Monsieur le Président,

En terminant mes propos, je voudrais encore réaffirmer, la reconnaissance du Mali envers l'UNESCO et sa pleine volonté de raffermir sa coopération avec cette organisation, notamment dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Je vous remercie de votre aimable attention.